CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88628** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2003

Raison sociale : ETS TOURNADRE SERGE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/03/2020
Capital : 201 903

CHEMIN DE LA SABLIERE
SAINT THOMAS
19110 BORT-LES-ORGUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIVE
Siret : 450 763 420 00038
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 02 34467 02
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 2882317504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 2882317504

Téléphone : 05 55 96 05 74 **Fax :** 05 55 96 70 81
Portable : 06 08 96 70 81
Responsabilité légale :
TOURNADRE SERGE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.sergetournadre.com/
E-mail : sarl.tournadre.serge@orange.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 083 084 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)		25/03/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	13	14/12/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/10/2026 10:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E88628** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE **28/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2003
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/03/2020
Capital : 201 903

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIVE

Siret : **450 763 420 00038**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 02 34467 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 2882317504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 2882317504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ETS TOURNADRE SERGE**

CHEMIN DE LA SABLIERE
SAINT THOMAS
19110 BORT-LES-ORGUES

Téléphone : 05 55 96 05 74 **Fax :** 05 55 96 70 81
Portable : 06 08 96 70 81

Site Internet : http://www.sergetournadre.com/
E-mail : sarl.tournadre.serge@orange.fr

Responsabilité légale :
TOURNADRE SERGE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	25/03/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/03/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	26/05/2021
o Isolation des combles perdus	25/03/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 10:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.